

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

Procès-verbal de la 56^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 13 février 2018, de 18 h 30 à 21 h 33, à l'école Saint-Henri, 101 ave Gross, Moncton.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Michel Collette
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Monsieur Paul Demers, président
Madame Renée Gaudet
Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Monsieur Roger Martin à *distance*

District scolaire francophone Sud

Madame Ghislaine Arsenault, coordonnatrice des relations stratégiques
Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Willy Wilondja
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ mardi 13 février 2018

Présentation « *Projetons-nous vers l'avenir !* » : Santé mentale positive

Madame Pauline Légère, Dr Bill Morrison et Monsieur Robert Laurie ont présenté un survol de l'initiative de la santé mentale positive en milieu scolaire qui a été mise en œuvre en 2015 par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Cette initiative consiste à offrir de la formation au personnel scolaire pour une période de trois ans afin de l'outiller dans les approches positives envers la santé mentale positive, ce qui implique la reconnaissance par le bien-être psychologique, non seulement influencé par des problèmes, des risques et des besoins, mais aussi par la présence de facteurs positifs chez l'individu et dans son environnement. Ces facteurs contribuent positivement à sa croissance et à son développement.

Deux volets font partie de la santé mentale positive : premièrement, offrir le soutien essentiel pour répondre aux problèmes de santé mentale et deuxièmement, promouvoir les pratiques relationnelles et environnementales qui favorisent la santé mentale positive.

Le président a remercié madame Légère, Dr Morrison et monsieur Laurie pour la présentation.

Présentation de matières pédagogiques : Français et littératie au secondaire

Madame Lina Bourgeois, agente en amélioration continue, a présenté un aperçu des RAG (résultats d'apprentissage généraux) du français et de la littératie au secondaire. Elle a indiqué que des changements sont présentement apportés aux pourcentages accordés aux différents volets d'évaluation et ceux-ci seront en vigueur dès 2018-2019 : 35 % écriture, 35 % lecture et 30 % oral, comparativement aux pourcentages précédents qui étaient de 40 % écriture, 30 % lecture et 30 % oral.

Elle a aussi mentionné que des changements sont à venir concernant les évaluations provinciales en français 11^e année. Un comité provincial sera formé prochainement pour réfléchir aux évaluations (format, type, niveau, valeur accordée). En terminant, elle a fait part de quelques projets d'amélioration continue en français au secondaire et de projets innovateurs dans plusieurs de nos écoles secondaires.

Le conseiller Côté s'est dit heureux d'apprendre la venue de changements aux évaluations provinciales 11^e année, sujet qui influence grandement la rétention à l'école Samuel-de-Champlain. Il suggère fortement qu'un membre du personnel de cette école siège au comité provincial. Madame Bourgeois a noté ce commentaire et fera un suivi.

Le président a remercié madame Bourgeois pour la présentation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président a ouvert la séance à 19 h 18 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone. Dans le cadre de la semaine d'appréciation de l'éducation, le président a remercié les membres du Conseil, de l'équipe de gestion ainsi que tout le personnel œuvrant dans les écoles pour leur contribution.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le conseiller Roger Martin a participé à la réunion à distance. Le conseiller Willy Wilondja était absent. Les membres se sont référés à l'ordre du jour figurant au cahier de la réunion.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

Le point suivant a été ajouté :

- **12.1 Transport scolaire**

2018-02-13 – CED – DSFS – 565

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion avec l'ajout proposé. (Eric Demers, Gilles Cormier)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (10 janvier)
5. Questions découlant du procès-verbal (10 janvier)
6. Agenda automatique
 - 6.1 Petite enfance
7. Points des conseillers
8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité de la gouvernance et des politiques
 - 8.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*
 - b) Révision de la Politique 3.12 - *Formation des membres des CPAE*
 - c) Rapport de vérification de la Politique 3.10 – *Transport scolaire* (révisé)
9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
Pause
10. Points d'information de la direction générale
 - 10.1 Rapport financier – DSFS
 - 10.2 Rapport financier – CED
 - 10.3 Programme croisé
 - 10.4 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)
11. Points d'information de la présidence et des conseillers
 - 11.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton
 - 11.2 Session de travail automatique
 - 11.3 Cadeaux de Noël des parents
 - 11.4 Priorités du CED
 - 11.5 Rencontre avec Serge Cormier
 - 11.6 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
 - a) Prix de reconnaissance 2018 de la FCENB
12. Affaires nouvelles
 - 12.1 Transport scolaire (*ajout*)
13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
14. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le conseiller Roger Martin indique qu'il se retirera des discussions pour le point 11.6 a) *prix de reconnaissance 2018 de la FCENB*, étant donné qu'il fait partie du comité de sélection.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 55^e réunion du CED (10 janvier 2018)

2018-02-13 – CED – DSFS – 566

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 55^e réunion ordinaire du CED. (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (10 janvier 2018)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 55^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 d) Nouvelles écoles de Dieppe – suggestions des comités de dénomination : Nous avons fait un suivi auprès du bureau du ministre de l'Éducation. Nous n'avons pas encore reçu de réponse.
- b) 5 e) Changements possibles aux limites des sous-districts : La discussion n'a pas encore eu lieu. Le président informera le Conseil dès qu'il aura plus de détails.
- c) 5 e) Élève conseiller pour 2019-2020 : les trois présidences des CED sont d'accord avec les points soulevés lors de cette discussion et ont les mêmes interrogations. Le président informera le Conseil dès qu'il aura plus de détails.
- d) 10.4 Célébration 2018 : Une lettre a été envoyée à la communauté d'écoles de Dieppe-Memramcook pour confirmer que leur candidature a été retenue en tant qu'hôte de cet événement d'envergure (lettre ci-jointe). La communauté a choisi la date du 23 mai 2018 pour tenir l'événement à l'école Mathieu-Martin.
- e) 11.1 a) Nomination au comité de restructuration de la FCENB : Un courriel a été envoyé à la Fédération pour l'informer de la résolution adoptée par le CED lors de la réunion du 10 janvier 2018 (courriel ci-joint).
- f) Correspondance :
 - Lettre du DSFNO en lien avec la situation à l'égard du TCLF de l'Université de Moncton.
 - Lettre d'appui à Lyne Chantal Boudreau et Jean Labelle en lien avec leur projet de passeur culturel.
 - Lettre à MAGMA
 - Lettre au Centre d'accueil multiculturel et des nouveaux arrivants de Saint-Jean

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ mardi 13 février 2018

- Lettre à l'Association régionale multiculturelle de Miramichi
- Lettre à l'Association multiculturelle de Fredericton Inc.
- Lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse
- Réponse de MAGMA à la lettre du 22 janvier 2018

Le président a informé le Conseil qu'il a soumis le sujet des changements possibles aux limites des sous-districts à l'ordre du jour de la prochaine réunion des présidences de CED francophones. Un membre a suggéré que le président communique avec Élections NB pour avoir plus de détails à ce sujet. Par la même occasion, il suggère de vérifier la possibilité d'avoir un processus d'élections partielles en cas de poste vacant au CED.

Le président a également soumis à l'ordre du jour de cette même réunion le sujet de l'élève conseiller 2019-2020 qui serait élu en janvier 2019 et uniquement présent comme observateur aux réunions jusqu'en juin. Cet élève deviendrait membre officiel du Conseil en septembre 2019. Les principales préoccupations soulevées étaient en lien avec les dépenses liées à cette participation au Conseil et aux responsabilités légales envers cet élève. La conseillère Renée Gaudet a tenu à mettre en valeur la richesse de cette expérience pour un élève de pouvoir apprendre son rôle avant de faire partie officiellement du Conseil et de pouvoir mieux remplir son mandat. Le Conseil est d'accord avec les arguments présentés et est favorable à cet ajout.

Un membre a demandé s'il était toujours possible d'ajouter un conseiller expert au besoin. Il en est question dans la Loi, mais il demande s'il y a un processus en place. La directrice générale a répondu qu'une vérification a été faite auprès du Ministère il y a quelques années et qu'il n'y avait pas de procédure en place. Un suivi sera fait pour vérifier s'il y a eu des développements depuis.

Suite à la lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse, qui a soulevé des préoccupations en lien avec la diminution des inscriptions à la maternelle, la directrice générale a informé le Conseil qu'il y a un phénomène de diminution globale des inscriptions dans les écoles primaires de Dieppe en ce moment. Toutes les écoles de Dieppe ont connu une diminution des inscriptions pour septembre 2018, comparativement aux écoles de Moncton qui connaissent une augmentation des inscriptions.

2018-02-13 – CED – DSFS – 567

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au CPAE de l'école Sainte-Thérèse pour expliquer la situation de diminution globale des inscriptions dans la communauté de Dieppe. (Gilles Cormier, Eric Demers)

Unanimité

6. Agenda automatique

6.1 Petite enfance

La directrice de la petite enfance, madame Charline Morrison, a fait une présentation en lien avec les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Elle a ensuite répondu à quelques questions des conseillers. Un membre a fait la remarque que dans le processus d'évaluation des critères pour les centres désignés, il ne faudrait pas oublier que certains centres ne sont pas uniquement des garderies, tels que l'Arçf par exemple, où la garderie n'est qu'un secteur parmi

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ mardi 13 février 2018

plusieurs et où on ne peut pas avoir un conseil d'administration uniquement pour la garderie. Madame Morrison a noté le commentaire et fera un suivi.

Le président a remercié madame Morrison pour la présentation.

7. Points des conseillers

Chaque conseiller a eu 2 minutes pour exprimer des préoccupations, pour poser des questions ou pour partager de l'information avec le Conseil.

Monsieur Réal Allain a exprimé sa déception envers la sortie médiatique de Roxane Guérette dans les médias sociaux et l'Acadie Nouvelle, disant qu'elle avait honte de parler français. Il croit fermement que nous devons être fiers d'être francophones et acadiens et qu'il faut passer le message aux élèves dans nos écoles qu'ils doivent être fiers de leur langue, peu importe s'ils parlent chiac ou avec un accent acadien et ne surtout pas se sentir inférieur en comparaison avec d'autres régions francophones, que ce soit la France, le Québec ou autres. Notre accent est apprécié partout dans la francophonie et plusieurs visiteurs de passage dans notre région paient cher pour visiter les sites touristiques tels que Le Pays de la Sagouine pour entendre notre bel accent.

Monsieur Marc LeBlanc a mentionné, suite à sa participation au Comité de travail pour l'avenir du Programme croisé, qu'il souhaiterait avoir une présentation de matière pédagogique sur le thème de la liberté pédagogique pour mieux comprendre c'est quoi au juste. Pour ce qui est de la lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse, il suggère de ramener les scénarios proposés lors du changement de zonage et revoir si on a besoin de modifier des choses dans l'éventualité de changements dans d'autres zones scolaires et d'étudier l'impact que ceci peut avoir à long terme. Il a ramené la question de la directive sur l'utilisation des réseaux sociaux par le personnel, les entraîneurs et les bénévoles. En terminant, monsieur LeBlanc a fait le commentaire que de plus en plus nous avons des membres qui participent aux réunions à distance et avec la technologie disponible aujourd'hui, il faudrait s'assurer de pouvoir intégrer adéquatement ces personnes pour qu'elles puissent participer activement à la réunion et que ce soit une expérience agréable autant pour ces personnes que pour les membres présents sur place.

Madame Renée Gaudet a partagé sa participation à l'événement La Recharge du 9 au 11 février à l'école Sainte-Anne de Fredericton, où a eu lieu le tournoi provincial de débats et la demi-finale d'Accros de la chanson. Elle a particulièrement apprécié le volet de tables rondes et ateliers sur le thème de la sécurité linguistique et appuie grandement les propos de monsieur Réal Allain sur la fierté de notre langue et notre culture. Il faut travailler ce point et s'embarquer dans le mouvement provincial de la sécurité linguistique, de partager les pratiques gagnantes pour continuer à améliorer cet aspect dans nos écoles.

Monsieur Michel Collette a informé le Conseil de sa participation à la première rencontre du comité de restructuration de la FCENB. Comme la réunion était tenue de façon virtuelle, il a appuyé les propos de monsieur Marc LeBlanc quant à l'utilisation de la technologie pour que l'expérience soit agréable pour tous. Une prochaine rencontre aura lieu le 26 février et monsieur Collette informera le Conseil des suivis lors de la prochaine réunion.

Monsieur Roger Martin étant à l'extérieur de la région depuis la dernière réunion, il n'avait pas de question ou de nouvelles informations à partager avec le Conseil.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

Monsieur Eric Demers a tenu à souligner la participation de plusieurs écoles à l'organisation d'activités autour du thème des Jeux Olympiques. Le message olympique est un message positif, d'acceptation, d'intégration et d'espoir pour les jeunes. De plus, nous pouvons être fiers des performances de nos athlètes canadiens lors de ces jeux et ceci peut grandement inspirer nos jeunes de façon positive.

Monsieur Michel Côté a tenu à remercier madame Isabelle Savoie, directrice exécutive de l'apprentissage, pour son implication dans l'initiative qui a été lancée pour contrer la pauvreté avec l'organisme *Living St-John*. Il se dit heureux de voir qu'un mouvement se crée au niveau provincial pour contrer ce problème. Dans l'exercice de ce projet, il fut déterminé que 69 élèves de l'école Samuel-de-Champlain vivaient dans des quartiers de pauvreté, ce qui représente un grand pourcentage des élèves de cette école et ces données permettront certainement d'aller chercher des ressources pour venir en aide à ces familles. Il a ensuite partagé qu'une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques a eu lieu à Samuel-de-Champlain, ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage à la télévision. En terminant, il a rappelé qu'il faut redoubler d'efforts envers la rétention d'élèves, car l'école a encore perdu récemment des élèves aux mains du district anglophone. Il a également rappelé les défis au niveau du transport scolaire dans cette région.

Madame France Bourque a demandé s'il y a eu du nouveau concernant l'annonce d'une nouvelle école pour la région de Moncton en espérant avoir une réponse à sa question dans les meilleurs délais. En ce qui concerne son implication dans le dossier des commotions cérébrales, madame Bourque a fait part au Conseil d'une petite mais importante modification apportée aux règlements de l'Association sportive interscolaire du Nouveau-Brunswick (ASINB), soit d'approuver la reformulation de la règle de fonctionnement 11.3 comme suit :

L'entraîneur en chef, à titre de représentant de l'école, est responsable de la sécurité et de la conduite de tous les membres de l'équipe (joueurs, entraîneurs adjoints et autres membres du personnel sur le banc).

a) Un entraîneur qui retire son équipe de la surface de jeu avant la fin d'une partie ou d'un match peut recevoir une suspension et l'incident fera l'objet d'un examen par l'ASINB.

Monsieur Gilles Cormier a indiqué avoir participé aux réunions des CPAE des écoles Père-Edgar-T.-LeBlanc et Donat-Robichaud et il a noté qu'à l'école Donat-Robichaud, qui couvre deux municipalités, on a invité un membre de chaque municipalité à participer au comité, ce qui a engendré un rapprochement entre les deux communautés. Monsieur Cormier a aussi participé au congrès de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) qui s'est déroulé à Dieppe récemment, ainsi qu'au colloque de la PALC de l'Université de Moncton les 9 et 10 février dernier. Il a partagé les beaux projets qui se passent dans les écoles de son sous-district et a terminé en partageant un bon coup de l'école Donat-Robichaud qui a récemment installé une étagère de partage de livres en français à l'aréna de Cap-Pelé.

Monsieur Paul Demers a pour sa part indiqué avoir participé au colloque de la PALC de l'Université de Moncton qu'il a trouvé très intéressant. Il a aussi participé à l'événement La Recharge de la FJFNB où il a rencontré les présidences des conseils étudiants qui ont apporté de très bons points dans les discussions. Le président soumettra un rapport à la prochaine réunion. Il s'est dit encore une fois très impressionné par les propos positifs des jeunes et le talent de ceux qui ont participé à la demi-finale d'Accros de la chanson.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 25 janvier 2018. Le président du comité a fait un compte-rendu de cette rencontre.

- L'évaluation des rapports de monitoring se fait maintenant de façon automatique à chaque réunion du comité.
- À l'approche de la fin du mandat de la direction générale, lors de la prochaine rencontre du comité, un travail sera fait pour résumer les évaluations des 5 années de son mandat et faire une recommandation au Conseil lors de la prochaine réunion.
- Le comité s'est penché sur l'autoévaluation du Conseil. Il a été question de commencer à évaluer nos politiques de la méthode de gouverne, à l'aide de rapports de monitoring, comme la direction générale le fait à chaque réunion. On poserait ensuite trois questions : Est-ce qu'on comprend la politique? Est-ce qu'on suit la politique? Est-ce que la politique a besoin d'être révisée?
- Il a été question de la session de travail du mois de mars où on a demandé à Monsieur Léon de venir présenter des options aux membres Conseil pour intégrer les priorités du CED à ses politiques s'il le souhaite.
- La directrice générale présentera des données sur les absences des élèves lors de cette session de travail.
- La directrice générale a suggéré au comité l'idée d'avoir le même format de rapport annuel pour les deux prochains rapports qui seront présentés étant donné que nous sommes en retard d'une année. Le rapport annuel 2016-2017 serait présenté lors de la Célébration 2018 en mai prochain et le rapport 2017-2018 serait présenté à l'automne et par la suite à chaque automne pour les années à venir.

Les membres du Conseil acceptent la suggestion d'avoir le même format pour les deux prochains rapports annuels. Un membre demande s'il serait possible d'avoir une version papier disponible pour les deux derniers rapports qui ont été présentés sous des formats différents (2014-2015 en format électronique et 2015-2016 sous forme de paquet de cartes). La coordonnatrice des relations stratégiques, madame Ghislaine Arsenault, a noté cette suggestion et verra à produire un format plus conventionnel à l'avenir et à ce que tous les rapports soient disponibles en version papier afin de faciliter les archives et l'accessibilité du public à cette information.

Concernant la fin de mandat de la direction générale, un membre a demandé si le Conseil devrait avoir un processus différent étant donné que c'est un renouvellement de mandat et non une évaluation annuelle. Il a également questionné à savoir si c'est le mandat du comité de gouvernance de faire cette recommandation au Conseil. Il est plutôt suggéré de faire la distinction entre l'évaluation annuelle et le renouvellement de mandat en formant un comité distinctif pour ce mandat. À la lumière de cette discussion, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

2018-02-13 – CED – DSFS – 568

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'un comité ad hoc soit formé pour le renouvellement du mandat de la direction générale. (Gilles Cormier, Michel Côté)

Unanimité

Le président a demandé aux membres de signifier leur intérêt à faire partie de ce comité. Gilles Cormier et France Bourque ont signifié leur intérêt à siéger à ce comité.

2018-02-13 – CED – DSFS – 569

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Gilles Cormier, France Bourque et le président Paul Demers fassent partie du comité ad hoc pour le renouvellement du mandat de la direction générale. (Réal Allain, Michel Collette)

Unanimité

8.2 Limites de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*.

Un membre a fait la suggestion de tenir compte des commentaires des parents suite aux dernières formations. La directrice générale a répondu que ceux-ci sont déjà compilés et qu'on va aussi ajouter plusieurs éléments à la plateforme électronique qui est présentement en préparation. Cette version sera grandement améliorée.

Un membre a questionné à savoir si les CPAE sont encouragés à utiliser la formation en ligne, car il a remarqué que certains CPAE ont intégré la formation à leur mode de fonctionnement tandis que d'autres l'utilisent très peu. La directrice générale a indiqué qu'un travail sera fait auprès des directions d'écoles en ce sens et que c'est le but de la nouvelle plateforme en ligne. Elle souhaite également faire un sondage auprès des CPAE pour récolter de l'information sur leur mode de fonctionnement.

2018-02-13 – CED – DSFS – 570

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la politique 3.12 tel qu'il a été présenté. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

b) Révision de la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*

Aucun changement n'a été demandé à la politique.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

c) Rapport de vérification de la Politique 3.10 – *Transport scolaire* (révisé)

Tel qu'il a été convenu lors de la réunion du 6 décembre 2017, la directrice générale a présenté un rapport révisé en lien avec la politique 3.10 – *Transport scolaire*. Selon le souhait du Conseil, les éléments suivants ont été révisés :

- Point 3.10, à la page 7 :
La direction générale ne doit pas tolérer que le système de transport des élèves ne soit pas linguistiquement homogène, sécuritaire, équitable et n'utilise pas les ressources de façon judicieuse.
- Les tableaux en annexe au rapport ont été supprimés.
- L'interprétation au point 3.10.1 a été reformulée en conséquence.

À la page 4 deux modifications ont été apportées, au lieu de maternelle à 2^e année on devrait lire maternelle à 5^e année et au lieu de 3^e à 12^e année on devrait lire 6^e à 12^e année.

2018-02-13 – CED – DSFS – 571

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la politique 3.10 tel qu'il a été révisé. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

La directrice générale a informé le Conseil que pour la réunion du mois de mars, elle soumettra une proposition des éléments qui pourront être étudiés en lien avec le transport scolaire pour faire suite à la discussion de la réunion du 10 janvier 2018 au point 8.1 a).

9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers

Aucune participation publique.

La direction générale a répondu aux questions de la dernière réunion :

Question de madame France Bourque en lien avec le nombre d'incidents au niveau de la violence physique envers le personnel par des élèves.

La directrice générale a répondu qu'au secteur anglophone, ce sont les syndicats qui ont récolté ces données. Au niveau du secteur francophone, nous n'avons pas ces données. Il y a des rapports d'incidents, mais pas de statistiques sur le nombre.

Question de monsieur Michel Côté en lien avec les besoins en informatique aux niveaux 7^e et 8^e années.

La directrice générale a répondu que madame Isabelle Savoie va faire un suivi avec la direction de l'école Samuel-de-Champlain à ce sujet.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 mardi 13 février 2018

Questions de monsieur Marc LeBlanc :

- Noms des écoles de Dieppe – la directrice générale a fait deux vérifications et les lettres sont toujours sur le bureau du ministre. Elle fera un autre suivi la semaine prochaine lors de son passage à Fredericton.
- Avancement des travaux des nouvelles écoles de Dieppe – la directrice générale a informé qu'il y a eu une visite du site de la nouvelle école avec elle-même, le directeur des services administratifs et financiers, le président du CED ainsi que le conseiller Michel Collette. Le contracteur était présent lors de cette visite et a indiqué que les travaux avancent très bien et la fin des travaux est prévue d'ici juin, incluant le gymnase.
- Directive du district en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux par le personnel, les bénévoles, contractuels et entraîneurs sportifs – la directrice générale a répondu que non, le district n'a pas de directive, mais qu'il existe la politique 311 du MEDPE et celle-ci s'applique à tous les employés, entraîneurs, bénévoles, etc. Cette politique date un peu et une révision est en cours, mais elle est toujours en vigueur et doit être suivie. De plus, au niveau des enseignants, il y a le code de déontologie qui doit être suivi également. Suite à cette réponse, le conseiller LeBlanc se questionne à savoir si on fait la distinction linguistique dans cette politique provinciale, car il a remarqué un compte Twitter d'une école où on fait des publications bilingues alors qu'on devrait utiliser uniquement le français. Il a aussi soulevé une préoccupation en lien avec le fait que certains entraîneurs enverraient des demandes d'amis à des élèves sur Facebook.

Question de monsieur Réal Allain et madame France Bourque en lien avec l'annonce d'une nouvelle école à Moncton.

La directrice générale a répondu qu'on est toujours en attente de l'annonce pour une nouvelle école à Moncton, mais que l'annonce des crédits budgétaires est à venir dans les prochaines semaines. Elle continue de poser la question, mais elle indique que lorsque le budget des infrastructures sera adopté, s'il y a des annonces à faire, elles seront probablement faites à cette occasion.

Pour faire suite au commentaire de la conseillère Bourque concernant les modifications aux règlements de l'ASINB en lien avec les commotions cérébrales, elle a ajouté que les directions de la région du Sud-Est vont se mobiliser pour faire du lobbying lors de l'AGA de l'ASINB qui aura lieu en mai, afin que d'autres modifications soient apportées aux règlements.

Question de monsieur Eric Demers en lien avec une directive environnementale et une directive pour les fournitures scolaires.

La directrice générale a répondu que ces points sont à l'ordre du jour de l'équipe de gestion. Certaines initiatives ont déjà été mises en place et d'autres sont à venir. Elle tiendra le Conseil informé.

PAUSE

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ mardi 13 février 2018

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSFS

Le rapport financier en date du 31 décembre 2017 fut remis aux membres du Conseil.

La directrice générale a attiré l'attention du Conseil sur le déficit dans le secteur des services de soutien aux élèves. Ceci fait partie des points de pression chaque année, mais en raison de la croissance d'élèves ayant des besoins et de plusieurs déménagements d'élèves ayant des besoins particuliers en cours d'année scolaire, ceci occasionne environ 300 000 \$ de dépenses. De plus, l'augmentation des salaires est une dépense supplémentaire qui ajoute au déficit. Le Ministère a été informé de cette situation. Pour cette année, on réussira certainement à absorber ce déficit en raison de surplus dans d'autres postes budgétaires, mais pour l'an prochain on aura probablement besoin d'un montant additionnel au budget.

2018-02-13 – CED – DSFS – 572

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier en date du 31 décembre 2017 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

10.2 Rapport financier – CED

Un rapport détaillé en date du 29 janvier 2018 fut remis aux membres du Conseil.

2018-02-13 – CED – DSFS – 573

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier du CED en date du 29 janvier 2018 tel qu'il a été présenté. (Michel Collette, Gilles Cormier)

Unanimité

10.3 Programme croisé

Le comité de travail pour l'avenir du Programme croisé s'est réuni pour une dernière rencontre le lundi 29 janvier dernier. Les membres ont reçu les documents pertinents et la recommandation du comité de travail mandaté de réfléchir à l'avenir du programme offert à l'école Amirault.

Après avoir tenu plusieurs réunions pour étudier les avantages et les contraintes du PC, le comité de travail en est arrivé à la conclusion qu'en dépit des nombreuses qualités du programme et compte tenu des contraintes soulevées et du contexte actuel, le Programme croisé ne pouvait plus être maintenu.

Formé à la demande du CED, le comité de travail comprenait des représentantes et représentants du personnel du District scolaire francophone Sud, de l'école Amirault, de la nouvelle école 3-5, de la nouvelle école 6-8, des parents et des membres du CED. Le conseil avait demandé au comité de travail de lui remettre une recommandation au plus tard en février 2018.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ mardi 13 février 2018

Une discussion a eu lieu autour de la question. Le président a répondu à quelques questions et des membres du comité ont apporté quelques précisions sur le processus qui a amené à la recommandation.

À la lumière des discussions, la proposition suivante fut déposée à l'assemblée :

2018-02-13 – CED – DSFS – 574

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la recommandation du comité de travail pour l'avenir du Programme croisé qui se lit comme suit : « En dépit des qualités du Programme croisé, mais en raison des contraintes soulevées et du contexte actuel, le comité juge que le Programme croisé ne peut être maintenu ». (Michel Collette, Gilles Cormier)

Majorité (1 contre : Marc LeBlanc)

Il fut fortement suggéré de s'assurer de mettre l'emphase sur l'importance de bien communiquer l'information aux parents, dès que possible.

Une discussion a eu lieu au sujet des élèves hors zones, ce qui a amené la proposition suivante à l'assemblée :

2018-02-13 – CED – DSFS – 575

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de permettre que les élèves hors zones qui étaient inscrits au Programme croisé puissent continuer de fréquenter l'école Amirault et poursuivre jusqu'en 12^e année dans les écoles dont elle est nourricière (les nouvelles écoles 3-5 et 6-8 ainsi que Mathieu-Martin de Dieppe). (Michel Collette, Réal Allain)

(Unanime)

À ce moment-ci, le président indique qu'il est 21 h 30 et demande de passer au point 11.6 a) Prix de reconnaissance 2018 de la FCENB avant de clore la réunion. Comme il n'y a pas de proposition unanime pour poursuivre, la réunion se termine et les points suivants seront reportés.

Le président enverra un courriel aux membres pour régler le point 11.6 a) qui demande un traitement avant la prochaine réunion du Conseil.

Un membre suggère qu'à l'avenir, les points urgents soient placés en début de réunion.

Un autre membre suggère de tenir une téléconférence pour traiter des points qui ont dû être reportés à quelques reprises.

10.4 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)

11. Points d'information de la présidence et des conseillers

11.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton *Point reporté de la dernière réunion*

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi 7~~ mardi 13 février 2018

11.2 Session de travail automatique *Point reporté de la dernière réunion*

11.3 Cadeaux de Noël des parents *Point reporté de la dernière réunion*

11.4 Priorités du CED

11.5 Rencontre avec Serge Cormier

11.6 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

a) Prix de reconnaissance 2018 de la FCENB

12. Affaires nouvelles

12.1 Transport scolaire

13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 mars 2018 au bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe.

14. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 33

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire